AR Prefecture
063-200070761-20250724-2025_07_24_03-DE
Reçu le 25/07/2025

Commune d'Ambert (63) - Secteur Rue du Forez

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'AMBERT

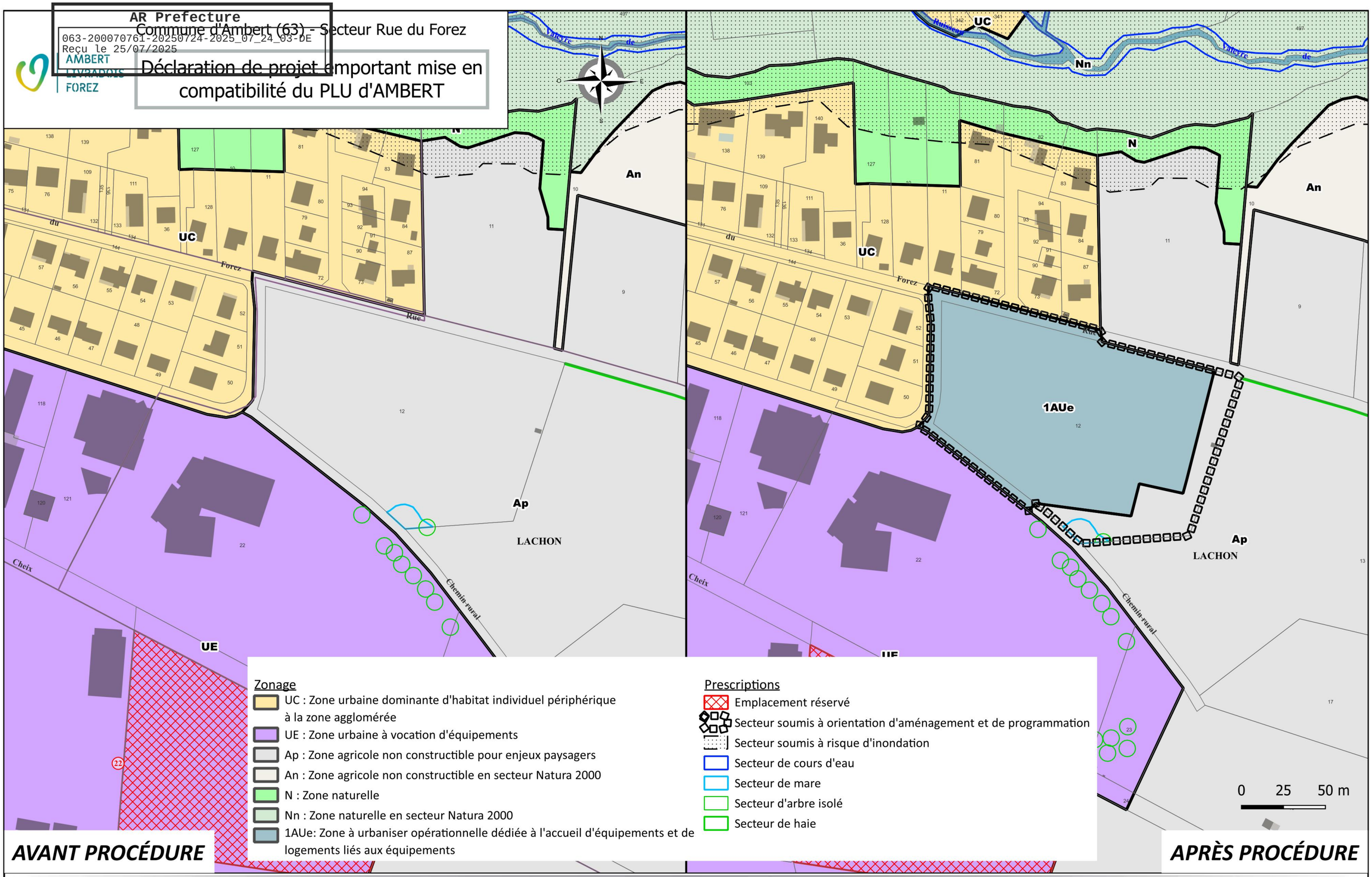

Zonage

- UC : Zone urbaine dominante d'habitat individuel périphérique à la zone agglomérée
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ap : Zone agricole non constructible pour enjeux paysagers
- An : Zone agricole non constructible en secteur Natura 2000
- N : Zone naturelle
- Nn : Zone naturelle en secteur Natura 2000
- 1AUe: Zone à urbaniser opérationnelle dédiée à l'accueil d'équipements et de logements liés aux équipements

Prescriptions

- Emplacement réservé
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à risque d'inondation
- Secteur de cours d'eau
- Secteur de mare
- Secteur d'arbre isolé
- Secteur de haie

REALITES Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr